

"LE STAGE DE SOUTIEN A L'INTEGRATION PROFESSIONNELLE"

*Par Monsieur Philippe GAYET
Monsieur Alain AMOR*

*Centre Médical de l'Argentière
Service Ergothérapie
69610 AVEIZE
Tél : 04 74 26 41 41 -Fax : 04 74 26 40 49*

*Centre de l'Association LADAPT
13, rue Domer - 69007 LYON
Tél : 04 72 71 59 60 -Fax : 04 78 72 02 68*

Pourquoi ce stage d'insertion précoce

La personne qui termine sa rééducation fonctionnelle, même si elle réussit, se trouve confrontée à des difficultés socio-économiques.

Elle est presque toujours en rupture d'emploi, du fait de son incapacité à tenir son ancien poste. Elle ne parvient pas à s'évaluer et n'a pas de projet professionnel.

Sa situation psychologique est celle d'une grande solitude. Son environnement se dégrade, et elle se trouve en rupture sociale et familiale.

Elle engage une longue démarche pour être reconnue comme travailleur handicapé, ce qui lui permettra d'avoir accès à un reclassement (orientation, formation). Mais elle n'obtient bien souvent un réel statut que 2 ans après l'accident ou la maladie.

Le Stage de Soutien à l'Insertion Professionnel (S.S.I.P) s'inscrit dans une démarche globale d'insertion, à l'interface entre les systèmes de soins et les systèmes socio-économiques.

Il se situe en équilibre entre le milieu sanitaire et le milieu normal de vie, notamment le milieu professionnel.

Un partenariat efficace

Le Centre Médical de l'Argentière et le Centre d'Insertion et de Formation Professionnel de LADAPT à Lyon ont signé une convention de partenariat le 14 mai 1991, pour mettre en commun l'expérience de leurs professionnels respectifs et mener à bien une action efficace.

Le stage a été mis en place en février 1992, avec un financement de l'AGEFIPH.

Il se déroule dans les locaux du Centre de l'Argentière, dans la mesure où les stagiaires ont encore besoin de prestations de rééducation.

A qui ce stage est-il destiné ?

Il s'adresse à des personnes dont la rééducation fonctionnelle est en cours, et qui présentent des incapacités qui limitent, empêchent ou modifient l'exercice de leur activité professionnelle antérieure.

Ces personnes s'interrogent sur leur avenir, et ont besoin d'être rapidement soutenues dans leur bilan personnel et professionnel.

Les objectifs concrets

- Permettre aux personnes concernées de retrouver rapidement une place légitime dans la collectivité.
- Permettre à ces personnes de bénéficier, soit d'un maintien durable dans leur emploi antérieur, soit d'une réinsertion professionnelle avec une nouvelle qualification.
- Permettre d'élaborer un projet professionnel réaliste qui s'inscrive dans un projet de vie et tienne compte des incapacités stabilisées : évaluation des capacités, mise en situation simulée, formulation des choix.
- Permettre à ces personnes d'expérimenter leur " employabilité " et/ou leur capacité de formation (stages futurs en Centre de Formation Professionnelle ou en entreprise).
- Permettre de régulariser la situation administrative, documenter le dossier C.O.T.O.R.E.P., planifier l'insertion en entreprise avec le médecin du travail et l'employeur.

Quelques chiffres

Le Stage de Soutien (SSIP) dispose de **50 places par an**.

La durée moyenne de stage est de **300 heures**.

De février 1992 à mars 1995, **307 personnes ont été reçues en entretien préalable**.

187 personnes ont bénéficié d'interventions hors SSIP : réorientation, informations, conseil, évaluation, médiation, vérification du projet, accompagnement social, soutien à la constitution du dossier.

129 personnes ont participé ou participent actuellement au SSIP

- 43 ont pu bénéficier d'une formation qualifiante
- 31 ont pu être maintenues dans leur emploi antérieur
- 33 ont été réorientées sur les E.P S.R.
- 7 ont pu créer ou étendre leur entreprise
- 6 ont bénéficié d'une nouvelle insertion professionnelle
- 5 ont été orientées en secteur médico-social
- 4 ont abandonné

Certaines de ces personnes ont une nouvelle qualification et ont trouvé un emploi, d'autres sont en acquisition de qualification.

Aucune n'est restée sans solution.

S.S.LP LA DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Le bilan personnel

• **Objectif :**

Le bilan personnel est une démarche importante dans la mesure où il va permettre à la personne de faire le point sur elle-même : au niveau de ses capacités et aptitudes au niveau de sa personnalité. Il va lui permettre de définir ses limites afin de pouvoir émerger ses possibilités. Il va favoriser l'émergence des savoirs et des " savoir-faire " pour arriver finalement au questionnement :

- Puis-je continuer mon activité professionnelle, et sous quelles conditions ?

ou - Dois-je envisager un autre métier, et comment faire pour réaliser ce projet ?

Ce travail de bilan s'effectue en général en début de stage. Il est un outil essentiel pour la mise en place d'un projet professionnel cohérent. Il représente l'œuvre complète de la personne dans ce qu'elle est et ce qu'elle représente aux yeux des autres. Le rôle du formateur est un rôle d'accompagnant dans ce travail sur soi. Il doit être présent dans la régularisation et la dynamique de groupe.

• **Moyens :**

Les différents outils utilisés sont des questionnaires et tests sur la personnalité, les différentes orientations professionnelles, des exercices de communication, photo-langage, jeux de rôle...

Les évaluations intellectuelles

• **Objectif :**

Evaluer la personne sur son niveau de connaissances (acquis scolaires, aptitudes aux apprentissages nouveaux...).

• **Méthode de travail :**

- Evaluations en mathématiques, français, logique.
- Evaluations à l'aide de l'outil informatique, à partir de logiciels spécifiques Eval, Microtidien, Dedal.
- Jeux de société sur la mémoire, la fluidité verbale, l'expression orale Pictionary, Taboo...

Nous ne formons pas, nous évaluons et parfois le travail du formateur consiste à remettre les personnes en situation type scolaire afin de retrouver des mécanismes (mécanismes opératoires, grammaticaux...). Il nous arrive d'avoir recours, pour des évaluations plus spécifiques, à des professionnels et à des équipes d'enseignants.

Les évaluations fonctionnelles

• Objectifs :

- Evaluer les capacités fonctionnelles résiduelles, - Analyser l'activité professionnelle.

• Méthode :

- Evaluation de la situation professionnelle antérieure :
 - o L'activité
 - o Le contexte
 - o Le parcours individuel de la personne.

- Evaluation des habiletés fonctionnelles :
 - o En "laboratoire"
 - o En situations concrètes.
 - o Evaluation des aptitudes à l'activité par des mises en situation "para-professionnelle".

Les grands types d'orientations

- Le maintien dans l'emploi : le rôle de l'employeur et du médecin du travail dans ce projet.

- Le retour à l'emploi avec l'aménagement du poste de travail : quelles aides possibles ?, Quelles démarches ?, Auprès de quels organismes ?...

- Les formations qualifiantes en Centre de Rééducation Professionnelle ou dans le circuit classique.

- L'orientation vers le travail en milieu protégé.

Planification des étapes d'insertion

Lorsque le projet professionnel se dessine, il convient d'en définir les différentes étapes. Nous utilisons et mettons en place, en fonction des besoins de la personne, les différentes mesures pour l'emploi, le parcours de formation, les recherches de financements... Il va de soi que pour réaliser ces projets, il nous faut solliciter la C.P.A.M., l'A.N.P.E., l'A.G.E.F.I.P.H. ...

Enfin, il faut rendre la personne autonome dans sa recherche d*emploi par :

- L'appropriation de techniques.
- Un questionnement personnel (comment je situe mon handicap par rapport à ma recherche d'emploi ?).
- La connaissance des réseaux (E.P.S.R. ..., A.N.P.E.,...)

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

Liaisons entre un Centre de Rééducation Fonctionnelle et un Centre de rééducation Professionnelle

Le Stage de Soutien à l'Insertion Professionnelle (S.S.I.P) au Centre Médical de l'Argentière

A partir de février 1992, il a été créé entre le Centre Médical de l'Argentière et l'Association LADAPT, un Stage de Soutien à l'Insertion Professionnelle (S.S.I.P.).

Cette expérience a été, en effet, financée, à la fois, par le Centre Médical de l'Argentière et LADAPT, ainsi que le Fonds Social Européen.

L'originalité du S.S.I.P. s'inscrit dans une démarche globale d'insertion précoce qui ne se limite pas dans l'emploi mais se situe particulièrement dans la filière des soins ; ce moment privilégié où la personne prise en charge abandonne progressivement son statut de patient hospitalisé en devenant un travailleur potentiel dans un groupe de stagiaires.

D'une durée de 300 heures - 8 semaines maximum - et disposant de 50 places par an , ce stage se déroule au Centre Médical de l'Argentière (les personnes ayant parfois encore besoin de rééducation) et il comporte un bilan personnel destiné à faire le point sur soi-même, des évaluations intellectuelles et fonctionnelles.

A partir de là, il est possible de définir les orientations et de bâtir un projet d'insertion.

En terme de résultat et depuis bientôt 4 ans, sur les 129 personnes qui ont participé à ce stage, 30% environ ont pu être maintenus dans leur emploi antérieur ; les autres patients ont trouvé soit une nouvelle qualification, soit un emploi, mais aucune des personnes n'est restée sans solution.

En clair, l'avantage d'intervenir très tôt s'est confirmé. Cela permet de s'appuyer sur une modification et un sens des responsabilités qui n'existe plus après quelques années d'inactivité professionnelle ou d'attente passive.

Considéré comme exemplaire par les différents organismes sanitaires et sociaux de Rhône-Alpes, l'expérience du S.S.I.P mérite d'être pérennisée et développée comme exemple de bonne pratique dans le cadre de liaison entre les centres de rééducation fonctionnelle et les centres de rééducation professionnelle pour l'insertion précoce d'un travailleur handicapé, en liaison également avec tous les partenaires financiers de l'Etat, de la Région et du département.

Nous avons eu l'occasion, au cours du programme HELIOS 11, et notamment dans le groupe 13, d'envisager des solutions identiques dans notre rapport de propositions.

Le stage de Soutien à l'Insertion Professionnel fait partie des actions d'Insertion précoce. Les résultats prouvent qu'il est efficace. Sa démarche est novatrice, en raison de sa structure et la nature du partenariat qui lui a permis d'exister.

Sa pérennisation et le développement de ce type d'action permettraient de répondre à de nombreuses demandes - Celles des individus (environ une centaine par an sur le Rhône, dont la moitié suivent le stage dans son intégralité), - Celles des médecins du travail et des employeurs.